



Centre Ecole Régional de Parachutisme

Aérodrome du Polygone - 82 rue de la Musau - 67100 STRASBOURG
Tél.: 03 88 84 48 48 – infos@alsace-para.com – www.alsace-para.com

TRADI : école traditionnelle

C'est l'apprentissage progressif du vol vertical. Les premiers sauts s'effectuent en ouverture automatique : le parachute, muni d'une sangle d'ouverture reliée à

l'avion, s'ouvre dès la sortie. La progression se fait à votre rythme.

Prévoyez 1 semaine de formation :

- **partie théorique** : règles de sécurité, bases de météorologie, explication du matériel, techniques de chute libre, de pilotage, de pliage, déroulement des séances de saut...
- **partie pratique** : pour les premiers sauts à 1000 mètres, votre parachute s'ouvre automatiquement sous l'œil d'un moniteur breveté d'état. Peu à peu vous apprenez à ouvrir votre parachute et vous sortez de l'avion de plus en plus haut. Selon vos capacités, vous pouvez rapidement faire vos premières chutes libres, et d'étape en étape, vous apprendrez à devenir autonome.



TARIF DE LA FORMATION

sur demande au 03 88 84 48 48, ou [par email](mailto:infos@alsace-para.com) ou [à partir de notre site internet](http://www.alsace-para.com)

Compris dans le tarif :

- enseignement théorique et pratique
- 5 sauts école encadrés par un moniteur
- prêt du matériel école (parachute, casque, altimètre, combinaison)
- la carte de membre du club, la licence fédérale de 16 jours, un carnet de sauts, une assurance responsabilité civile et individuelle accident
- les 5 premiers plages du matériel



LES CONDITIONS ET LES INFOS UTILES

- Les sauts s'effectuent si les conditions météorologiques et techniques sont favorables.
- Poids maximum : 100 kg
- Certificat médical FFP obligatoire [à télécharger ici](#) ou dans l'espace médical du site Web de la FFP, pouvant être établi par tout médecin, et datant de moins de 1 an le jour du 1er saut
- Ne pas avoir eu de problème de luxation d'épaule

- Avoir 15 ans révolus.
- Une autorisation parentale pour les mineurs, signée par les deux parents ou par le responsable légal.
- Photocopie recto-verso de la carte d'identité et 1 photo récente.
- Après réservation téléphonique, confirmation d'inscription obligatoire par retour du talon ci-dessous et versement d'arrhes 15 jours avant le RDV. (arrhes non-remboursables, sauf pour raison médicale ou technique)
- Prévoir un chèque de caution de 50 € pour le prêt de l'altimètre durant la semaine.
- Pas de remboursement de forfait après le début de stage.

Rendez-vous par téléphone au 03 88 84 48 48, ou directement à l'accueil du club.

INSCRIPTION POUR UNE TRADI

Talon à nous retourner par mail avec un virement de 150 € (notre RIB est en 2ème page)

NOM : Prénom : date de naissance :

adresse : CP : Ville :

téléphone : email :

Si une réservation a **déjà été faite** avec notre secrétariat : **stage prévu le**

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions mentionnées ci-dessus. Date : Signature :